

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

GELEE DELICATE 100ML FAMACO COLLECTION 1931

Date de création 24/10/2025 Numéro de version 1.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit GELEE DELICATE 100ML FAMACO COLLECTION 1931

Substance / mélange mélange
Numéro FAM081311399
UFI 18T7-PADK-3J73-MVN7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations prévues du mélange

Utilisations secondaires

PC-CLN-16.5 Produits d'imprégnation pour le finissage des produits textiles et en cuir

Utilisations déconseillées du mélange

Le produit ne doit pas être utilisé à des fins différentes que celles énumérées dans la section 1.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Nom ou raison sociale Sté des Ets F.PFIRTER FAMACO

Adresse 83 AV DE LA REPUBLIQUE, CHATILLON, 92320

France

No. TVA FR63652031592
Téléphone +33(0)1.42.53.06.43
E-mail contact@famaco-paris.fr
Adresse web www.famaco-paris.fr

Personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité

Nom Sté des Ets F.PFIRTER FAMACO E-mail contact@famaco-paris.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification du mélange selon le règlement (CE) no 1272/2008

Le mélange est classé comme dangereux.

Skin Sens. 1A, H317 Aquatic Chronic 2, H411

2.2. Éléments d'étiquetage Pictogramme de danger





Mention d'avertissement

Attention

Substances dangereuses

2-octyl-2H-isothiazol-3-one 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Mentions de danger

H317 Peut provoguer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

GELEE DELICATE 100ML FAMACO COLLECTION 1931

Date de création 24/10/2025 Numéro de version 1.0

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans en le remettant à une personne autorisée à

éliminer les déchets ou en le retournant au fournisseur.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne doit pas contenir de substances provoquant des perturbations endocriniennes conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Le mélange ne contient pas de substances répondant aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII., règlement (CE) no. 1907/2006 du Parlement européen (REACH) tel que modifié. Ne contient pas de substances PMT/vPvM.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Le mélange contient ces substances dangereuses et les substances pour lesquelles la concentration maximale admissible dans l'air en milieu professionnel est déterminée.

Numéro d'identification	Nom de la substance	Teneur en % de poids	La classification selon le règlement (CE) no 1272/2008	Rem.
CAS: 68439-49-6	ALCOOLS, C16-18, ÉTHOXYLÉ, POLYMÈRE	0,6-<1	Acute Tox. 4, H302 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 3, H412	
CE: 928-253-0 Numéro d'enregistrement: 01-2119485032-45	Hydrocarbons, C13-C18, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	0,45-1,125	Asp. Tox. 1, H304 EUH066	
Index: 613-112-00-5 CAS: 26530-20-1 CE: 247-761-7	2-octyl-2H-isothiazol-3-one	0,05-0,1	Acute Tox. 3, H301+H311 Skin Corr. 1, H314 Skin Sens. 1A, H317 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 2, H330 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410 (M=100) Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A, H317: C ≥ 0,0015 %	
Index: 613-088-00-6 CAS: 2634-33-5 CE: 220-120-9	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	0,01- <0,031	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1A, H317 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 2, H330 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1) Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A, H317: C ≥ 0,036 %	
Index: 613-326-00-9 CAS: 2682-20-4 CE: 220-239-6	2-méthylisothiazol-3(2H)-one	0,01- <0,031	Acute Tox. 3, H301+H311 Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1A, H317 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 2, H330 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1) EUH071 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A, H317: C ≥ 0,0015 %	

Le texte intégral de toutes les classifications et mentions de danger figure à la section 16.



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

GELEE DELICATE 100ML FAMACO COLLECTION 1931

Date de création 24/10/2025 Numéro de version 1.0

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Assurer votre propre sécurité. En cas d'apparition de problèmes de santé ou en cas de doute, veuillez avertir un médecin et fournissez-lui les informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Arrêter immédiatement l'exposition, transporter la victime à l'air frais.

En cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés.

En cas de contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante, écarter les paupières (même par la force); si la victime a des lentilles de contact, retirez-les immédiatement.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau claire. En cas de difficultés, consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation

Ne sont pas attendus.

En cas de contact avec la peau

Ne sont pas attendus.

En cas de contact avec les yeux

Ne sont pas attendus.

En cas d'ingestion

Ne sont pas attendus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les moyens d'extinction à l'environnement de l'incendie.

Moyens d'extinction inappropriés

non indiaué

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d' incendie, le monoxyde et le dioxyde de carbone peuvent se dégager ainsi que d'autres gaz toxiques. L'inhalation des produits de décomposition (de pyrolyse) peut causer des dommages graves à la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Appareil respiratoire autonome (APR) avec des gants résistants aux produits chimiques. Utiliser un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection couvrant le corps entier.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Suivre les instructions contenues dans les sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination du sol et toute fuite vers les eaux superficielles ou dans les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Après avoir enlevé le produit, laver la zone contaminée à grande eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 7., 8. et 13.



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

GELEE DELICATE 100ML FAMACO COLLECTION 1931

Date de création Numéro de version 24/10/2025 1.0

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter les équipements de protection individuelle conformément à la section 8. Respecter la législation en vigueur sur la santé et la sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver dans des emballages hermétiquement fermés, dans un endroit frais et sec, bien ventilé et destiné à cet effet.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

non indiqué

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Le mélange no contient des substances pour lesquelles il existe des limites d'exposition en milieu professionnel.

8.2. Contrôles de l'exposition

Ne pas manger, boire ou fumer au travail. Après le travail et avant les pauses pour les repas et le repos, se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon.

Protection des yeux/du visage

Non nécessaire.

Protection de la peau

En cas de contact prolongé ou répété, porter des gants de protection.

Protection respiratoire

Non nécessaire.

Risques thermiques

Non indiqué.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Observer les mesures habituelles de protection relatives à l'environnement, voir la section 6.2.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide Couleur incolore Odeur donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation donnée non disponible Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle donnée non disponible

d'ébullition

Inflammabilité donnée non disponible Limites inférieure et supérieure d'explosion donnée non disponible Point d'éclair donnée non disponible Température d'auto-inflammation donnée non disponible Température de décomposition donnée non disponible donnée non disponible Viscosité cinématique donnée non disponible Solubilité dans l'eau donnée non disponible Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) donnée non disponible Pression de vapeur donnée non disponible Densité et/ou densité relative donnée non disponible Densité de vapeur relative donnée non disponible Caractéristiques des particules donnée non disponible

9.2. **Autres informations**

non indiqué

RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

non indiqué



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

GELEE DELICATE 100ML FAMACO COLLECTION 1931

Date de création 24/10/2025 Numéro de version 1.0

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Inconnu.

10.4. Conditions à éviter

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation, la décomposition ne se produit pas. Tenir loin des flammes et des étincelles, protéger contre la surchauffe et le gel.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des acides forts, alcalins forts et agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En utilisation normale, les problèmes ne se produisent pas. À des températures élevées et lors d'un incendie, les produits dangereux se dégagent, par exemple: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Il n'y a pas de données toxicologiques disponibles pour ce mélange.

Toxicité aiguë

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

GELEE DELICATE 100ML FAMACO COLLECTION 1931									
Voie d'exposition	Paramètre	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination			
Orale	ETA	23951 mg/kg				Calcul de la valeur			
Cutanée	ETA	229025 mg/kg				Calcul de la valeur			
Par inhalation (poussières/brouill ard)	ETA	30,87 mg/l				Calcul de la valeur			

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

GELEE DELICATE 100ML FAMACO COLLECTION 1931

Date de création 24/10/2025 Numéro de version 1.0

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances susceptibles d'entraîner des perturbations endocriniennes chez l'homme.

Autres informations

non indiqué

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Toxicité

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Données du mélange ou des composants indisponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Données du mélange ou des composants indisponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances PMT/vPvM.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances susceptibles d'entraîner des perturbations endocriniennes dans l'environnement.

12.7. Autres effets néfastes

Non indiqué.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Risques de contamination de l'environnement, procéder conformément à la loi sur les déchets et les règlements d'application sur l'élimination des déchets. Un produit non utilisé et un emballage contaminé sont à déposer dans des conteneurs étiquetés destinés à la collecte des déchets, remettre pour élimination à la personne autorisée (entreprise spécialisée) habilitée pour cette activité. Ne pas verser un produit non utilisé dans la canalisation. Ne pas l'évacuer avec les ordures ménagères. Les emballages vides peuvent être valorisés dans une usine d'incinération pour produire de l'énergie ou déposés dans une décharge appropriée. Les emballages parfaitement nettoyés peuvent

Législation sur les déchets

Code de l'environnement. Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets, dans la version en vigueur. Décision 2000/532/CE établissant une liste de déchets, dans la version en vigueur.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

non soumis aux règlements sur le transport



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

GELEE DELICATE 100ML FAMACO COLLECTION 1931

Date de création 24/10/2025 Numéro de version 1.0

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

non pertinent

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

non pertinent

14.4. Groupe d'emballage

non pertinent

14.5. Dangers pour l'environnement

non pertinent

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La référence dans les sections 4 à 8.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non pertinent

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Code de la santé publique. Code du travail - Quatrième partie : Santé et sécurité au travail. Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) no 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, dans la version en vigueur. Règlement (CE) no. 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, tel que modifié. Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

non indiqué

RUBRIOUE 16 — Autres informations

Liste des mentions de danger standardisées utilisées dans la fiche de données de sécurité

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

H301+H311 Toxique par ingestion ou par contact cutané.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long

terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste des conseils de prudence utilisés dans la fiche de données de sécurité

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans en le remettant à une personne autorisée à

éliminer les déchets ou en le retournant au fournisseur.

Autres informations importantes du point de vue de la sécurité et de la protection de la santé humaine



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

GELEE DELICATE 100ML FAMACO COLLECTION 1931

Date de création 24/10/2025 Numéro de version 1.0

Le produit ne doit pas être - sans l'autorisation spéciale du fabricant /de l'importateur - utilisé à d'autres fins que celles qui sont spécifiées dans la section 1. L'utilisateur est responsable du respect de la réglementation relative à la protection de la santé.

Acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Acute Tox. Toxicité aiguë

ADR Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

Aquatic Acute Danger pour le milieu aquatique (aiguë)
Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique (chronique)

Asp. Tox. Danger par aspiration
CAS Chemical Abstracts Service

CE Code d'identification pour chaque substance figurant dans l'EINECS
CLP Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à

l'emballage des substances et des mélanges

COV Composés organiques volatils

EINECS Inventaire européen des produits chimiques commercialisés

EmS Procédures d'intervention d'urgence pour les navires transportant des marchandises

dangereuses

ETA L'estimation de la toxicité aiguë

EuPCS Système européen de catégorisation des produits

Eye Dam. Lésions oculaires graves FBC Facteur de bioconcentration

IATA Association internationale du transport aérien

IBC Code International relatives à la construction et à l'équipement de navires

transportant des produits chimiques dangereux en vrac

ICAO Organisation de l'Aviation Civile Internationale

IMDG Code Maritime International des Marchandises Dangereuses

IMO Organisation Maritime Internationale

INCI Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques

ISO Organisation internationale de normalisation
IUPAC Union internationale de chimie pure et appliquée

log Kow Coefficient de partage octanol/eau

Numéro ONU Numéro d'identification à quatre chiffre de la substance ou de l'objet repris dans la

réglementation modèle de l'ONU

OEL Valeurs limites d'exposition en milieu professionnel

PBT Persistant, bioaccumulable et toxique

PMT Persistant, mobile et toxique

ppm Partie par million

REACH Enregistrement, évaluation, autorisation et la restriction des produits chimiques
RID Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises

dangereuses

Skin Corr.

Skin Irrit.

Skin Sens.

Sensibilisation cutanée
UE

Union européenne

UVCB Substance de composition inconnue ou variable, produit de réaction complexe ou

matière biologique

vPvB Très persistant et très bioaccumulable

vPvM Très persistant et très mobile

Instructions pour la formation

Informer les travailleurs de l'utilisation recommandée et des moyens de protection obligatoires, des premiers soins et de la manipulation interdite du produit.

Restrictions d'emploi recommandées

non indiqué

Information sur les sources de données utilisées pour compiler la fiche de données de sécurité

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), tel que modifié. Règlement (CE) no. 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, tel que modifié. Les informations du fabricant de la substance / du mélange, lorsqu' elles sont disponibles - informations du dossier d'enregistrement.



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

GELEE DELICATE 100ML FAMACO COLLECTION 1931

Date de création 24/10/2025 Numéro de version 1.0

Autres données

Méthode de classification - méthode de calcul.

Déclaration

La fiche de données de sécurité contient des informations pour assurer la sécurité et la protection de la santé au travail et la protection de l'environnement. Les informations mentionnées correspondent à l'état actuel des connaissances et expériences et sont en conformité avec les lois et les règlements applicables. Elles ne peuvent pas être considérées comme une garantie d'aptitude et d'applicabilité dans le cas d'une utilisation concrète.